



Staats- und
Universitätsbibliothek
Bremen



Staats- und Universitätsbibliothek Bremen

**DFG-Projekt "Digitalisierung und Erschließung des Nachlasses des
Ägyptologen Adolf Erman (1854-1937)"**

Brief von Vladimir S. Goleniščev an Adolf Erman

Goleniščev, Vladimir S.

13.10.1932

Nachweis dieses Dokuments im [Kalliope-Verbund](#)

[urn:nbn:de:gbv:46:1-80070](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:gbv:46:1-80070)

Nice, 13 Octobre 1932.

Très cher ami,

La bonne lettre, que ces jours-ci j'ai reçue de vous, m'a vivement ému, car je vois que, malgré votre nature encore tout-à-fait robuste, vous avez plus que jamais à vous plaindre des yeux et que cette infirmité vous empêche momentanément, je l'espère, à vous adonner à vos travaux. Un repos, plus ou moins long, devra, sans doute, pouvoir vous soulager, mais certainement à la condition expresse que vous preniez patience et que ce repos ne soit pas interrompu ni par des lectures intempestives, ni par des écritures. Quant à la belle Amenti, n'y pensez pas, je vous en supplie: elle nous tendra à tous les bras en son temps, mais il ne faut pas s'arrêter sur cette idée, qui est déprimante au delà de tout!

Cet hiver, je compte encore une fois revoir ma chère Egypte, mais en simple hivernant, au Caire (où

mon adresse, pour les lettres, sera Poste Restante), sans Université, sans cours, sans élèves! Là, j'espère me mettre un peu au niveau actuel de notre science, car j'aurais très probablement, comme par le passé, libre accès à la Bibliothèque du Musée, où il y a bien des publications, que je n'ai pas pu m'acquérir ces dernières années. Surtout ce sont les dernières années de la Zeitschrift für äg. Sprache, que je dois consulter, n'ayant chez moi que la série jusqu'au N° 57 (1922).

Un petit point d'égyptologie, pour vous distraire! En ramassant des exemples d'intercalations d'ordre purement graphique, qu'on rencontre de temps à autre dans les textes hiéroglyphiques, tels que, p. ex.: $\overline{A} \overline{B}$ pour $A \overline{B}$, $\text{Ⓢ} \text{Ⓜ}$, pour $\text{Ⓢ} \text{Ⓜ}$, $\text{Ⓢ} \text{Ⓜ}$ pour $\text{Ⓢ} \text{Ⓜ}$, $A \overline{B}$ pour $A \overline{B}$ etc. etc. je me suis dit, est-ce que $\text{Ⓢ} \text{Ⓜ}$ dans le décret de Semneh (Leps. Denkm. II, 136 h) ne se laisserait pas lire $\text{Ⓢ} \text{Ⓜ}$, „omne quod licet”? Le texte devrait alors signifier: „....., excepté le nègre, qui viendrait soit pour faire commerce, soit en mission. Faire tout ce qui convient et est bon (litt.: tout bon $\text{Ⓢ} \text{Ⓜ}$) vis-à-vis d'eux, etc. Je crois cette supposition assez plausible, puisque la correction est beaucoup moindre, que celle qui voit dans $\text{Ⓢ} \text{Ⓜ}$ une

faute de l'ancien graveur pour ². Mais, après tout,
je veux bien répéter à ce propos le dicton arabe: الله أعلم.

Je vous prie, cher ami, de présenter mes respectueux
hommages à Madame Erman, et à vous, je vous
serre bien cordialement la main.

Bien à vous

W. Golénicheff

Gelenkschiff